



Département du
COMMUNE DE MARLY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 27 mars 2025

Date de convocation

21 MARS 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-sept mars à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la Présidence de Monsieur le Maire, M. Jean-Noël **VERFAILLIE**.

Étaient Présents :

Date d'affichage

21 MARS 2025

Jean-Noël **VERFAILLIE**, Maire – Céline **PLATEEL-THUIN**, 1^{ère} adjointe – Serge **MOREAU**, Yves **FLOQUET**, Isabelle **DUPONT**, Patrick **LEMAIRE**, Laurence **MOREL**, Thomas **JORIEUX**, adjoints – Jean-Yves **NAVA**, Joël **BOUTE**, Joël **QUENTIN**, Nathalie **KOSOLOSKY**, Frédérique **VISTE**, Florence **LEKEUX**, Hélène **MARTIN**, Christian **HANQUET**, Aurore **FARENEAU-FOURNIER**, Mathilde **BARBIEUX**, Jean-Claude **VILLAIN**, Bruno **LECLERCQ**, conseillers municipaux délégués – Marie-Thérèse **HOUZEZ**, Christian **CHATELAIN**, Virginie **MELKI**, Valérie **CAPELLE**, Karim **BERBACHE**, Elisabeth **VAN ACKER**, conseillers municipaux.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice.....33

Présents.....26

Votants.....33

N° DEL-25-21

Objet

**Subventions
exceptionnelles**

Étaient Absents excusés :

Assia **LAZREG**, adjointe au Maire, avait donné procuration à Serge **MOREAU**, adjoint au Maire.

Alice **DUPONT-DONNET**, adjointe au Maire, avait donné procuration à Mathilde **BARBIEUX**, conseillère municipale déléguée.

Jeanne-Marie **BINOT**, conseillère municipale déléguée, avait donné procuration à Céline **PLATEEL-THUIN**, 1^{ère} adjointe.

Priscilla **DZIEMBOWSKI**, conseillère municipale déléguée, avait donné procuration à Joël **QUENTIN**, conseiller municipal délégué.

Estelle **BOUTE**, conseillère municipale déléguée, avait donné procuration à Hélène **MARTIN**, conseillère municipale déléguée.

Maria **CORDONNIER**, conseillère municipale, avait donné procuration à Joël **BOUTE**, conseiller municipal délégué.

Serge **LEKADIR**, conseiller municipal, avait donné procuration à Karim **BERBACHE**, conseiller municipal.

Secrétaire de séance : Frédérique VISTE

COMMUNE DE MARLY (59)**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 27 mars 2025**Rapport :

La ville de Marly soutient le milieu associatif local, vecteur de cohésion sociale et d'épanouissement personnel pour les habitants de la commune par l'attribution de subventions exceptionnelles émanant de projet à caractère exceptionnel.

Pour solliciter une subvention exceptionnelle de fonctionnement, il faut déposer une demande et déposer un dossier détaillant le projet auprès du service « vie associative ».

Ainsi, deux associations demandent une subvention exceptionnelle dont les actions sont décrites ci-après :

- 1) Le club de gym Marly-Aulnoy sollicite une subvention exceptionnelle de 2 000 euros au titre de l'organisation de l'anniversaire des 100 ans du club
- 2) L'association le Baragraphe sollicite une subvention de 500 euros dans le cadre de l'aménagement du jardin des Coquelicots pour l'achat d'articles en lien avec le nettoyage de la parcelle.

Vu les articles L.1611-4, L.2541-12 et L.2121-29 du Code Général des Collectivités

Territoriales ;

Vu la délibération DEL-2025-16, portant sur le budget prévisionnel 2025 de la collectivité ;

Considérant la volonté municipale de soutenir les projets associatifs exceptionnels ;

Considérant les demandes de subventions émises par les associations : le club de gym Marly-Aulnoy, l'association le Baragraphe ;

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- de se prononcer sur l'octroi de subventions exceptionnelles pour un montant total de 2 500 € au profit de ces associations,
- de dire que la subvention fera l'objet d'un contrôle de son exécution par la collectivité,
- d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement de la subvention et à signer tout document y afférent, le cas échéant.

le Conseil Municipal,

Oùï l'exposé de Monsieur Patrick LEMAIRE,

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le 07/04/2025

ID : 059-215903832-20250327-DEL_25_21-DE

SLOW

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

-ADOpte la proposition.

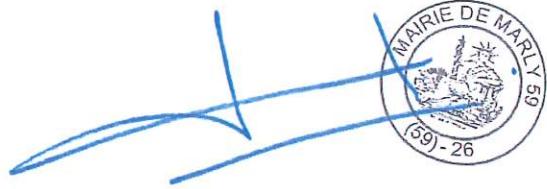
La secrétaire de séance

Frédérique VISTE



Le Maire

Jean-Noël VERFAILLIE



Transmis en sous-préfecture le 04/04/2025....
Document exécutoire à compter du 04/04/2025